



ACCOMPAGNEMENT V.A.E

Validation des acquis de l'expérience

OBJECTIFS DE FORMATION

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) permet de faire reconnaître votre expérience professionnelle, sociale ou bénévole en vue de l'obtention d'un diplôme, d'un titre ou d'un certificat de qualification professionnelle sans passer par la voie de formation.

CONTENUS *La prestation d'accompagnement personnalisé vous apporte :*

- Des informations générales sur le dispositif VAE
- un conseil sur le choix de la certification souhaitée
- une aide/ accompagnement pour l'élaboration du dossier de recevabilité
- une aide méthodologique et "experte" à la constitution du dossier relatant votre expérience en lien avec le référentiel de la certification visée
- une aide à l'analyse, si besoin, des préconisations du jury
- un accompagnement à l'élaboration du dossier complémentaire

MÉTIERS VISÉS

Tous diplômes du niveau (CAP) au niveau (BTS)



Accompagnement
personnalisé

PUBLICS, PRÉREQUIS ET CONDITIONS D'ACCES

Toute personne salariée ou non, demandeur d'emploi, bénévole, etc... quel que soit son statut ou son niveau de formation

Justifier d'au moins un an d'expérience professionnelle ou extraprofessionnelle en lien direct avec la certification visée

CDFAA VIENNE—VENOURS



LES ETAPES DE LA DEMARCHE

V.A.E

- 1- Demande du dossier de recevabilité auprès de l'autorité académique concernée
- 2 - Élaboration du dossier de recevabilité
- 3 - Vérification par l'autorité académique des conditions requises pour l'inscription au diplôme par la voie de la VAE
- 4 - Élaboration du dossier VAE
- 5 - Analyse du dossier par le jury

Taux de réussite aux examens : nationalement, 72% validation totale diplôme agricoles
Taux de satisfaction : 100%

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée, dates : la durée de l'accompagnement dépend du rythme du candidat

Accessibilité handicap : locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite

TARIFS & FINANCEMENTS

Tarif : 1050 € (forfait de base pour 15h) d'autres forfaits sont disponibles

Financements : plusieurs possibilités en fonction de votre statut: CPF, VIVEA, OPCO.... A étudier avec votre accompagnatrice

POUR S'INSCRIRE

05.49.43.95.33 / cfppa.venours@educagri.fr

CFPPA de Venours - 86480 ROUILLE / www.venours.fr

Réponse sous 8 jours

CFPPA—VENOURS